

LE PELAGIANISME

Un des défis qui a toujours été présent dans la théologie chrétienne est de bien articuler la relation entre la grâce et la nature humaine, un peu comme c'est le cas pour Jésus-Christ, qui est à la fois pleinement homme et pleinement Dieu. Les hérésies consistent souvent à éliminer la difficulté en choisissant l'une des deux réalités au détriment de l'autre et la question de la grâce n'y fait pas exception.

Des deux dangereuses hérésies dénoncées par le pape François, François vous a développé le gnosticisme je vais maintenant essayer de vous parler du pélagianisme et de son dérivé le semi-pélagianisme.

Je vous avoue que je connaissais peu cette hérésie avant que le Pape n'en parle déjà dans "Evangelii Gaudium" et plus largement dans cette nouvelle exhortation "Gaudete et Exultate". Je me suis donc plongée dans les dictionnaires, les livres de théologie et les sites pour avoir, et vous retransmettre, une idée plus précise de ce que représentent le pélagianisme, le semi-pélagianisme et les dangers qu'ils génèrent. Idée forcément subjective. Ma démarche reste tout à fait personnelle, j'ai fait "mon marché" dans les informations diverses proposées, avec la sensibilité et la foi qui sont les miennes.

Gaudete et Exultate : § 48 et 52

Le pouvoir que les gnostiques attribuaient à l'intelligence, certains commencèrent à l'attribuer à la volonté humaine, à l'effort personnel. C'est ainsi que sont apparus les pélagiens et les semi-pélagiens. Ce n'était plus l'intelligence qui occupait la place du mystère et de la grâce, mais la volonté. On oubliait qu'il "n'est pas question de l'homme qui veut ou qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde" (Romains 9, 16) et que "Lui nous a aimés le premier" (1 Jn 4, 19 "Nous, nous aimons parce que Lui, le premier, nous a aimés) ...

L'Eglise catholique a maintes fois enseigné que nous ne sommes pas justifiés par nos œuvres ni par nos efforts, mais par la grâce du Seigneur qui prend l'initiative. Les Pères de l'Eglise, avant même saint Augustin, exprimaient clairement cette conviction primordiale.

Saint Jean Chrysostome disait que Dieu verse en nous la source même de tous les dons avant même que nous n'entrions dans le combat.

Saint Basile le Grand faisait remarquer que le fidèle se glorifie seulement en Dieu, car il sait qu'"il est dépourvu de vraie justice et ne trouve sa justice que dans la foi au Christ".

J'ai d'abord cherché les définitions que donnent les dictionnaires théologiques du pélagianisme et du semi-pélagianisme.

Dans son dictionnaire de théologie, le père Louis Bouyer (1963) donne une définition du pélagianisme.

Louis Bouyer (1913-2004), d'abord pasteur protestant, converti au catholicisme, reçu à l'abbaye de Saint-Wandrille, entre en 1944 dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire.

Hérésie du moine irlandais, Pélage, au début du Vème siècle, qui, niant toute transmission du péché originel et toute altération des possibilités innées de la nature humaine qui en aurait été la conséquence, minimisait en retour la nécessité et l'efficacité de la grâce divine, comme si celle-ci ne faisait qu'éclairer l'homme sur la fin à poursuivre, pour ensuite couronner ses efforts, en vue de l'atteindre.

Enoncée d'abord par un ascète, que la préoccupation de l'effort ascétique avait conduit à perdre de vue l'importance de la grâce donnée d'en-haut, cette hérésie, avec Julien d'Eclane, aboutira, par un retournement singulier mais prévisible, à une certaine justification de la sensualité. Saint Augustin mènera la lutte contre le pélagianisme, qui sera condamné par le Concile de Carthage de 418 et celui d'Orange de 529, ainsi que par une lettre très importante du Pape Célestin Ier...

Le pélagianisme correspond à une tendance invétérée de l'esprit humain et il aura de nombreuses reviviscences (provoquées en partie, d'ailleurs, par certaines outrances de la réaction de Saint Augustin), comme ce que l'on nomme aujourd'hui le semi-pélagianisme, notamment les moines de Gaule, qui devait donner lieu et à la lettre de saint Célestin et aux condamnations réitérées d'Orange.

Le Moyen-Âge, qui a ignoré dans l'ensemble ces dernières condamnations, cèdera que trop à la tendance pélagienne, au moins dans la pratique, mais souvent aussi dans la théorie, et ce ne sera pas la moindre raison de la Réforme protestante. Dans le climat de l'humanisme, la réaction contre la Réforme comportera elle aussi beaucoup de semi-pélagianisme, sinon de pélagianisme pur et simple, qui sera derechef condamné à travers les morales dites laxistes.

Ce serait être d'un optimisme bien naïf que de supposer éteinte cette vue des choses, que le naturalisme si répandu aujourd'hui, même chez les chrétiens sincères, protestants aussi bien que catholiques, n'encourage que trop.

Et, pour en savoir davantage, je complète la définition du père Bouyer par celle du petit dictionnaire de théologie catholique, co-écrit en 1969, par un jésuite allemand Karl Rahner (1904-1984, expert au Concile Vatican II) et Herbert Vorgrimler, théologien catholique anglais (1929-2014). Bel exemple de participation européenne à la critique théologique !

Le pélagianisme est une hérésie en matière de théologie de la grâce, formulée et répandue dans l'Antiquité chrétienne par le moine Pélage (début du Vème siècle) et de son disciple Caelestius, et un peu plus tard par Julien d'Eclane (mort après 454), et combattu par Augustin et ses disciples.

Le pélagianisme rejette la doctrine du péché originel, perd de vue la signification de la souffrance et de la mort en tant que suites du péché ; il conçoit la liberté humaine comme un pouvoir sans doute créé, mais une fois créé, pleinement autonome, qui peut et qui doit par lui-même observer la loi divine ; par là, il nie la nécessité de la grâce pour l'observation tant naturelle que salutaire de la loi morale. Dans un certain sens, le pélagianisme est une version stoïcienne du pharisaïsme... En ne faisant pas suffisamment ressortir le caractère universel de la volonté salvifique de Dieu et l'existence d'une grâce pour tous, Augustin n'a sans doute pas facilité à ses adversaires une exacte compréhension de la doctrine de l'Eglise.

Je vous propose un petit temps de réflexion, pour chacun de vous puisse relire, à son rythme, ces définitions.

Nous disposons d'un nombre restreint d'informations concernant Pélage. Il a laissé peu d'écrits. Probablement né en Bretagne vers 360, ses biographes le présentent comme un moine ; et pourtant on le lui trouve d'appartenance à aucun monastère ni de réception dans les ordres. Ses adversaires reconnaîtront ses qualités humaines. Saint Augustin, son farouche adversaire, admet lui-même qu'il était considéré comme un saint homme. Il était doté d'un grand savoir, mais était d'un caractère très austère. Vers 390, il va à Rome où, scandalisé par les mœurs relâchées des Romains, il prêche l'ascétisme chrétien.



PELAGIUS

Son enseignement moral, strict, connaît un écho très favorable dans le sud de l'Italie et en Sicile où il est ouvertement prêché jusqu'à la mort, vers 455, de son principal disciple Julien d'Eclane (386-455), évêque d'Eclane en Campanie, adversaire d'Augustin.

La doctrine pélagienne

Pélage conteste le péché originel ; pour lui, les hommes ne doivent pas supporter le péché originel d'Adam (qui n'a nui qu'au seul Adam) dans leurs actions. Le baptême des petits-enfants n'est plus nécessaire puisque par nature, ils n'ont pas été créés mauvais, et qu'ils n'ont pas encore péché par eux-mêmes. Il affirme la doctrine des limbes pour les enfants morts sans baptême.

Il soutient que la chute d'Adam n'a pas corrompu les facultés naturelles de l'homme : les hommes peuvent mener une vie vertueuse et mériter le paradis par leurs propres efforts. La prière n'est donc plus nécessaire.

L'homme peut faire le bien, être vertueux, mériter le paradis sans prédestination divine. La grâce divine ne relève pas d'un don de Dieu à tel ou tel individu, mais de dons dont tous les hommes disposent par nature, particulièrement les capacités de libre-arbitre, de conscience et de raison. Les groupes humains peuvent progresser vers un bien commun.

Au contraire de certains de ses disciples, Pélage ne nie pas, bien qu'il la minimise, l'importance de la grâce divine.

Il réduit la grâce au seul pardon des péchés actuels et à une meilleure connaissance de la loi divine, avec une aide de la volonté, mais tout juste pour lui rendre plus facile ce que tout homme serait en état d'accomplir avec les seules forces de sa nature.

C'est une confiance unilatérale en la bonté de la nature de l'homme, (rousseauiste avant l'heure. - L'Eglise catholique a condamné Jean-Jacques Rousseau, parce qu'elle estimait que, dans le "Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes", publié en 1755, il niait le péché originel et adhérait au pélagianisme) -.

Pour les pélagiens, la nature de l'homme participe à la grâce du Créateur : c'est ce qui les a poussés à affirmer que certains hommes pouvaient, par leurs seules forces, devenir de véritables images de Dieu.

Condamnation

Trois conciles se sont opposés à cette doctrine : le Concile de Carthage en 415, celui de 418 et le Concile d'Antioche en 424. Le Concile œcuménique d'Ephèse, en 431, condamna cette doctrine en dépit des correctifs que Pélage avait apportés.

Le pélagianisme subsista jusqu'au VI^{ème} siècle.

Saint Augustin, bien qu'absent du Concile de Carthage de 418, fut rapidement appelé s'engager dans la controverse pélagienne ; à travers ses sermons, ses lettres et de nombreux écrits, il aborda toutes les questions délicates qui tournent autour des rapports entre liberté humaine et grâce divine. Il a tout fait pour que Pélage soit excommunié car il le considérait comme un disciple du manichéisme (combat du bien et du mal).

Pélage fut excommunié en 426 par l'Eglise romaine.

Dans leur dictionnaire théologique, Rahner et Vorgrimler le disaient : le pélagianisme est une version stoïcienne du pharisaïsme : une place prépondérante est donnée aux signes extérieurs de la religion, l'idéal d'une justice des œuvres, qui fait croire à l'homme qu'il peut par lui-même, établir de bonnes relations "monnayables" avec Dieu (ce qui constituerait une véritable "auto-rédemption"), qu'il peut, par ses œuvres propres, accomplies d'une façon autonome, rendre Dieu son débiteur, celui-ci devant alors récompenser ce qui n'est pas sa propre grâce à Lui : une sorte de chantage envers Dieu !

Une telle attitude ne peut que dégénérer en un véritable orgueil et hypocrisie.

Dans une contestation extrême, on pourrait dire qu'elle nie le sacrifice de Jésus Christ, mort pour le salut de tous les hommes et qu'elle minimise l'action du Saint Esprit dans le monde.

Le Pape et les théologiens ont dénoncé, parmi d'autres écueils, trois grands dangers du pélagianisme :

Le 1^{er} danger consiste à nous persuader que la prière est facultative, et subrepticement, à nous faire couper les ponts avec le Dieu vivant. Se croyant en mesure de mener une vie morale par ses propres forces, le pélagien pense pouvoir se passer de l'aide de Dieu, si bien qu'il en arrive à ne plus entretenir de relations avec Lui qu'occasionnelles. **Il ne prie plus.** En ne reconnaissant pas ses propres limites, spirituelles comme morales, refusant de voir sa réalité concrète et limitée, le pélagien, sûr de lui, auto-suffisant, empêche la grâce d'agir en lui.

Le 2^{ème} danger est de penser que l'homme peut mériter la grâce, voire l'exiger comme un dû ! Il serait bon que les pélagiens se réfèrent à l'Épître aux Romains de saint Paul : nous sommes justifiés par la foi et non par les œuvres.

Danger actuel encore de nos jours : l'homme pense pouvoir penser et agir par lui-même. Aussi, il lui est difficile de reconnaître que le don de Dieu est premier, tant au niveau de l'être, de la volonté, que de l'action effective. Si bien qu'il vient à penser ne plus devoir remercier Dieu pour ses dons gratuits, et qu'il n'a pas forcément mérités !

Le 3^{ème} danger est l'orgueil et le mépris pour ceux qui ont du mal à observer les commandements, donc un sentiment de supériorité, un élitisme.

Le Pape rappelle qu'il existe une hiérarchie des vertus, et que la première à rechercher est la charité.

§ 61

Dans l'épaisse forêt de préceptes et de prescriptions, Jésus ouvre une brèche qui permet de distinguer deux visages : celui du Père et celui du frère... Car qu'est-ce qui a de la valeur dans la vie, quelles richesses ne s'évanouissent pas ? Sûrement deux ; le Seigneur et le prochain.

La vertu capable de venir à bout de cette hérésie est l'humilité. L'humilité à accueillir le double don de Dieu : la Révélation et la Grâce. Humilité de la pauvreté en esprit (Heureux les pauvres de cœur ! Mt 5, 3), qui n'est pas passivité ou soumission, mais disponibilité et consentement à ce que Dieu soit ce qu'Il est vraiment, et à Sa volonté de sauver tous les hommes, par le sacrifice de son Fils Jésus Christ.

La sainteté commence par la reconnaissance de l'antériorité de Dieu.

Bien que condamné par le Concile de Carthage, le pélagianisme engendra d'autres remous, le plus souvent provoqués justement par les positions extrêmes de saint Augustin. Pour certains moines, ceux de Tunisie, de Marseille et de Lérins, la grâce au sens d'Augustin revenait à éliminer le libre arbitre. Ils ont donné naissance à un nouveau courant : le semi-pélagianisme.

La doctrine semi-pélagienne

La réaction vint du milieu monastique provençal, d'ascètes, pour qui les outrances de l'augustinisme semblaient encourager le relâchement des efforts humains pour parvenir à la sainteté.

Développée au Vème siècle par Jean Cassien (formé à l'école du monachisme oriental et ami de Jean Chrysostome), Salvien de Marseille et Vincent de Lérins, professée et approfondie ensuite par Fauste de Riez, abbé de Lérins, puis évêque de Riez (dans les Alpes de Haute Provence), cette doctrine tente de préciser les rôles respectifs de Dieu et de l'homme, de la grâce divine et du libre arbitre de l'homme.

Le semi-pélagianisme peut apparaître comme un compromis entre le pélagianisme et l'augustinisme pour lequel le salut est un don entièrement gratuit de Dieu. Distinction est faite entre le début de la foi qui est un acte de libre arbitre et la progression de la foi qui est œuvre divine.

L'homme et Dieu peuvent coopérer, dans une certaine mesure, à l'œuvre du salut de l'homme pécheur. Tout homme réalise par ses seules forces le commencement du salut, puis Dieu donne la grâce nécessaire pour son accomplissement. Contre la doctrine rigide et élitiste de saint Augustin, les semi-pélagiens affirmaient la réelle universalité de la volonté salvifique de Dieu.

Condamnée lors du deuxième Concile d'Orange en 529, cette doctrine est considérée aujourd'hui comme tout à fait acceptable par bon nombre de théologiens catholiques qui font remarquer qu'elle est conforme à celle de l'Eglise orthodoxe. L'orthodoxie vénère, en effet, les saints Jean Cassien, Vincent de Lérins et Fauste de Riez, comme d'authentiques Pères de l'Eglise.

Le Pape François a des mots très durs vis-à-vis de ces nouveaux pélagiens :

§ 57 : Il y a des chrétiens qui s'emploient à suivre le chemin de la justification par leurs propres forces, celui de l'adoration de la volonté humaine et de ses propres capacités, ce qui se traduit par une autosatisfaction égocentrique et élitiste de l'amour vrai. Cela se manifeste par de nombreuses attitudes : l'obsession de la loi, la fascination de pouvoir montrer des conquêtes sociales et politiques, l'ostentation dans le soin de la liturgie, de la doctrine et du prestige de l'Eglise... Certains chrétiens consacrent leurs énergies et leur temps à cela, au lieu de se laisser porter par l'Esprit sur le chemin de l'amour, de brûler du désir de communiquer la beauté et la joie de l'Evangile, et de chercher ceux qui sont perdus parmi ces immenses multitudes assoiffées du Christ.

Le Pape a repris ces dernières phrases de son Exhortation *Evangelii Gaudium* au § 95

Ce qui m'amène à reprendre les propos du Pape François, dans *Evangelii Gaudium* § 93 et 94, sur les dangers

d'une mondanité spirituelle qui se cache derrière des apparences de religiosité et même d'amour de l'Eglise, qui consiste à rechercher, au lieu de la gloire du Seigneur, la gloire humaine et le bien-être personnel (Pharisiens)... Il s'agit d'une manière subtile de rechercher "ses propres intérêts, et non ceux de Jésus Christ (Ph 2, 21). ... Cette mondanité peut s'alimenter spécialement de deux manières profondément liées entre elles. L'une est l'attrait du gnosticisme, une foi renfermée dans le subjectivisme, où seule compte une expérience déterminée..., mais où le sujet en définitive reste fermé dans l'immanence de sa propre raison ou de ses sentiments. L'autre est le néo-pélagianisme autoréférentiel et prométhéen de ceux qui, en définitive, font confiance uniquement à leurs propres forces et se sentent supérieurs aux autres parce qu'ils observent des normes déterminées ou parce qu'ils sont inébranlablement fidèles à un certain style catholique, justement propre au passé. C'est une présumée sécurité doctrinale ou disciplinaire qui donne lieu à un élitisme narcissique et autoritaire, où, au lieu d'évangéliser, on analyse et classifie les autres, et, au lieu de faciliter l'accès à la grâce, les énergies s'usent dans le contrôle.

Dans les deux cas, ni Jésus Christ, ni les autres n'intéressent vraiment. Ce sont les manifestations d'un immanentisme anthropocentrique. (Nature propre de l'homme au centre du monde)

En conclusion de cette longue analyse, je reviens à la nouvelle Exhortation apostolique de notre Pape "Gaudete et exultate", car il développe tellement mieux que moi les risques de ces déviations, et je ne ferai que paraphraser son texte. Mais j'espère vous avoir donné le "goût" d'approfondir cette étude et je vous invite à lire plus tard l'intégralité de ses mises en garde.

§ 49, 50, 54 : Quand les pélagiens ou semi-pélagiens s'adressent aux faibles en leur disant que tout est possible avec la grâce de Dieu, ils font passer l'idée que tout est possible par la volonté humaine, comme si celle-ci était quelque chose de pur, de parfait, de tout-puissant, auquel s'ajoute la grâce...

La grâce, justement parce qu'elle suppose notre nature, ne fait pas de nous, d'un coup, des surhommes. Le prétendre serait placer trop de confiance en nous-mêmes... (Et non en Dieu !)

Le Catéchisme de l'Eglise catholique (au n° 1998) nous rappelle que le don de la grâce "surpasse les capacités de l'intelligence et les forces de la volonté humaine et qu'à l'égard de Dieu, il n'y a pas, au sens d'un droit strict, de mérite de la part de l'homme. Entre Lui et nous l'inégalité est sans mesure. Son amitié nous dépasse infiniment, nous ne pouvons pas l'acheter par nos œuvres et elle ne peut être qu'un don de son initiative d'amour. Cela nous invite à vivre dans une joyeuse gratitude pour ce don" ...

J'espère que Françoise et moi nous vous avons un peu éclairés sur ce que sont ces dangers anciens et nouveaux qui menacent toujours l'Eglise.

Je retiendrai pour ma part trois grands points que je ne retrouve pas du tout dans le pélagianisme et ou le semi-pélagianisme, et ce n'est pas exhaustif, il y en a bien d'autres que vous avez déjà sûrement notés, chacun de vous, selon sa sensibilité.

- Le Christ : Notre Règle de saint Benoît nous dit bien pourtant dans le chapitre 4, 21 "Des instruments pour bien agir" "**Ne rien préférer à l'amour du Christ**".
- La Prière : Sainte Thérèse de Lisieux disait : "**Il faut toujours prier comme si l'action était inutile et agir comme si la prière était insuffisante**".

- La Confiance : Avec l'autorisation du Père Armel, je vais vous lire quelques extraits de son homélie de dimanche dernier à propos de la veuve de Sarepta et de la veuve aux deux piécettes, car ils résument bien nos analyses et le rapport libre-arbitre de l'homme et grâce, don de Dieu, et trouvent la juste mesure .

"Jésus fait l'éloge de cette veuve : elle a tout donné... Elle offre à Dieu tout son être, tout son cœur ; et pour le reste, elle lui fait confiance, tranquillement, paisiblement.

Je crois que c'est cela surtout dont Jésus fait l'éloge : la confiance sans restriction envers Dieu...

De même la veuve de Sarepta, pourtant païenne, reconnaît qu'Elie est un homme de Dieu, elle accueille sa demande comme venant de Dieu lui-même, et elle lui donne sans hésiter le peu qui lui reste et Dieu récompense sa confiance...

Comment comprendre la confiance en Dieu ? Comment la vivre ?

Dieu nous a donné l'intelligence et la volonté... Notre responsabilité humaine, qui est pleine et entière, n'exclut pas la confiance en Dieu ; de même que la confiance en Dieu ne supprime pas non plus notre responsabilité.

Quand tout va bien, nous avons confiance en Dieu qui veille sur nous au travers de toutes nos entreprises.

Dans l'adversité, nous avons confiance parce que, si nous avons donné notre cœur à Dieu, il veillera sur nous.

Dans tous les cas, nous exerçons notre responsabilité humaine du mieux que nous pouvons, en sachant qu'au-delà de ce que nous faisons, c'est la Providence qui conduit les événements. On peut dire que Dieu nous invite à collaborer à sa Providence par l'exercice de notre responsabilité.

C'est le paradoxe apparent de la responsabilité humaine et de la Providence. Dieu veille sur nous, et c'est Dieu qui est le maître de l'histoire et qui agit à travers les événements ; et pourtant, nous ne sommes jamais dispensés d'user de notre liberté pour nous conduire selon la prudence humaine - la prudence humaine, éclairée et guidée par la foi, bien sûr !

... C'est la foi qui fonde notre confiance en Dieu. Nous savons que Dieu est celui dont la toute-puissance, la sagesse et l'amour paternel méritent notre confiance absolue.

... Si Jésus nous cite en exemple la veuve aux deux piécettes, c'est parce que pour elle Dieu est premier : premier dans son choix, premier dans son estime, premier dans sa recherche, premier dans sa confiance. Tout le reste, y compris elle-même, vient après, et elle sait que Dieu s'en chargera.

Eh bien, comme elle, donnons à Dieu la première place dans notre cœur, pour pouvoir nous remettre à Dieu avec une confiance sans bornes. Amen !

Père Armel

Et ce seront les paroles de conclusion de ce deuxième chapitre de notre Pape sur les déviations actuelles dans l'Eglise (le père Armel ne m'en voudra pas !) qui vont clore notre "lectio divina". Le Pape formule des mises en garde contre ces déviations et des souhaits pour un avenir plus serein.

§ 58:

Souvent, contre l'impulsion de l'Esprit, la vie de l'Eglise se transforme en une pièce de musée ou bien devient la propriété d'un petit nombre. Cela se produit quand certains groupes chrétiens accordent une importance excessive à l'accomplissement de normes, de coutumes ou de styles déterminés ... Cela touche des groupes, des mouvements. De cette manière, on a l'habitude de réduire et de mettre l'Evangile dans un carcan en lui retirant sa simplicité captivante et sa saveur ... Cela touche des groupes, des mouvements, des communautés, et c'est ce qui explique que, très souvent, ils commencent par une vie intense dans l'Esprit, mais finissent fossilisés ou corrompus.

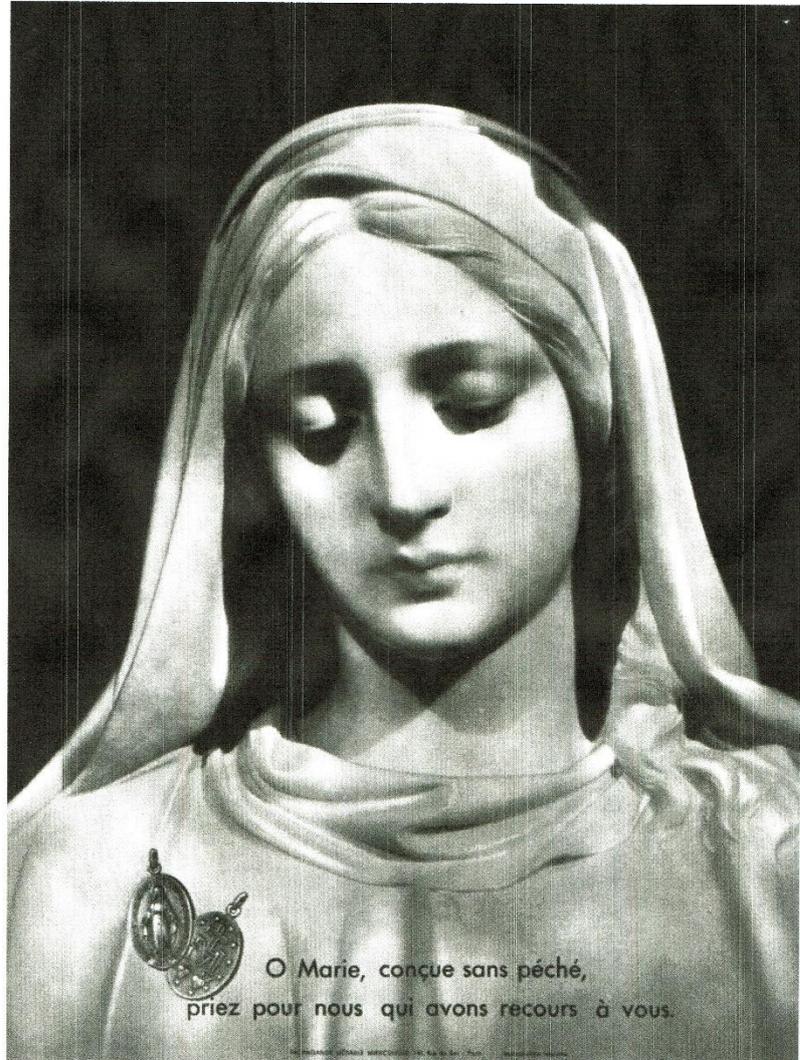
§ 62

Que le Seigneur délivre l'Eglise des nouvelles formes de gnosticisme et de pélagianisme qui l'affublent et l'entravent sur le chemin de la sainteté ! Ces déviations s'expriment de diverses manières, selon le tempérament et des caractéristiques propres à chacun. C'est pourquoi, j'exhorte chacun à se demander et à discerner devant Dieu de quelle manière elles peuvent être en train de se manifester dans sa vie ...

Enfin, pour terminer cette longue séance un peu austère, je vous propose un petit moment de confiance, de paix et de douceur, en priant, la Vierge Marie, Mère du Fils de Dieu, avec la grâce de l'Esprit Saint, afin de garder, droit et pur, notre chemin ... vers la sainteté !

Merci !!!!!!!

Je vous salue Marie



J'ai travaillé à partir des différents sites, catholiques et protestants, qui nous sont proposés (il est facile de les retrouver sous les vocables : Pélagianisme et semi-pélagianisme), de l'émission de KTO, "la Foi prise au mot", des dictionnaires théologiques déjà cités, du tome XII du dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique et de l'Histoire littéraire du mouvement monastique, d'Adalbert de Vogüé, deux ouvrages que m'a prêtés sœur Agnès.